

Les mesures de protection et de lutte contre le corona virus décrites, ci-après, peuvent être amenées à évoluer. Elles s'appliquent à bord des voiliers de l'Ecole de Croisière Yachtig dans le cadre des prestations suivantes :

- Formation Individuelle
- Découverte Croisière
- Stages Croisière à la Journée
- Stages avec hébergement à bord

EN AMONT DE LA PRESTATION

LORS DE L'INSCRIPTION

Chaque client reçoit par mail les informations suivantes :

- Le protocole mis en place :
 - Respect des gestes barrières,
 - Mesures sanitaires générales pour les pratiquants,
 - Mesures sanitaires à bord,
 - Mesures sanitaires suivies par les formateurs,
 - La fiche d'inscription remplie et signée est à envoyer par mail,
 - Le paiement de la prestation se fait par virement bancaire
- La navigation en équipage est possible pour les groupes familiaux (fratries, équipage familial) et, sous condition de volontariat, aux équipages constitués dans les conditions liées aux inscriptions.
- Le nombre de stagiaires par voilier est limité à :
 - Séance à la journée : 4 participants
 - Stage avec hébergement à bord : 3 participants
- Chaque participant est invité à venir en formation muni de :
 - Ses masques et son flacon de gel hydroalcoolique
 - 1 paire de draps dans le but de protéger les matelas du contact direct avec la peau, sac de couchage et taie d'oreiller.
 - Son propre matériel de pratique (cirés, gilet de sauvetage, gants, chaussures de pont, bottes...) s'il en dispose.
 - Une déclaration sur l'honneur mentionnant qu'ils n'ont pas été en contact avec un cas avéré de COVID19 dans les deux semaines qui précèdent le stage.
- Chaque participant s'engage à ne pas se présenter en cas de symptôme, suspicion de symptôme (fièvre > à 37,8°, toux, gêne respiratoire...) ou en cas de contact avec un cas Covid-19 avéré dans les 15 derniers jours.
- Chaque participant reçoit, par mail le protocole sanitaire de l'Ecole de Croisière.

PENDANT LA FORMATION

ACCUEIL

Le formateur, muni d'un masque homologué, accueille les participants

A l'arrivée au voilier, chaque participant se désinfecte les mains avec du gel hydroalcoolique

Briefing mesures sanitaires

Le formateur (porteur d'un masque) rappelle les gestes barrières et explique les consignes sanitaires que les pratiquants doivent respecter

- Distance > 1 m
- Lavage des mains régulier
- Le port du masque :
 - Sur le pont, obligatoire si une distance de plus de 2m ne peut être respectée entre les personnes
 - A l'intérieur du voilier le port du masque est obligatoire
- Rappel spécifique des règles de vie à du bord
 - Gel hydroalcoolique dans le carré à l'entrée des toilettes, et dans les toilettes
 - Lavage des mains, Séchage des mains avec du papier jetable
 - Emplacement du sac pour les masques jetables usagés
 - Caisse individuelle pour le rangement du gilet de sauvetage et des effets personnels

Distribution individuelle d'un gilet de sauvetage

Chaque pratiquant garde le même gilet. Un marquage identifie chaque équipement.

ENCADREMENT DES SEANCES DE FORMATION

A bord de chaque voilier, le formateur est notamment chargé :

- de s'assurer que les mesures d'hygiène sanitaire Covid-19 sont bien appliquées à bord,
- de rappeler chaque jour les consignes sanitaires,

Si une personne à bord présente des signes suspects de Covid-19, le formateur averti immédiatement Gilles ROBERT, responsable de YACHTIG, et prend les mesures adéquates.

ORGANISATION A BORD

Un briefing sera réalisé tous les matins par le moniteur pour rappeler les règles de distanciation et de gestes barrières

Pour la totalité des activités à bord, chaque membre d'équipage portera son masque. Il entretiendra son masque si celui-ci est en tissu ou le jettera dans un sac plastique prévu à cet effet s'il s'agit d'un masque chirurgical.

Les bateaux seront dotés de gel hydro alcoolique à disposition de l'équipage pour se nettoyer les mains régulièrement.

Pour les différentes activités à bord, l'organisation de l'équipage sera adaptée à la taille du bateau en garantissant les mesures de distanciation et barrières. Le moniteur répartira l'équipage pour garantir la distanciation physique.

Les stagiaires en couple, en famille ou habitant ensembles pourront déroger, entre eux, aux règles de distanciation.

Pour le couchage, un équipier, seulement, sera installé dans chaque cabine et deux équipiers maximum seront dans le carré. L'aération devra être faite en ouvrant les hublots, les panneaux de pont et la descente.

La préparation des repas et la vaisselle ne pourront être faites que par une personne. Cette dernière devra s'appliquer du gel hydro alcoolique avant et après la préparation des repas. La vaisselle sera réalisée avec du liquide vaisselle en ajoutant de l'eau de javel diluée à 0,5% ou équivalent.

A bord, un nettoyage biquotidien des zones de passage et des parties potentiellement contaminées (poignées de portes, interrupteurs, mains courantes, robinets, manivelle de winch ...) sera réalisé par le formateur.

FIN DES PRESTATIONS

Nettoyage du voilier

Le nettoyage du pont et des aménagements intérieurs réalisé par le formateur grâce à un désinfectant virucide biodégradable conforme à la norme EN 14 476.

Nettoyage des équipements de protection individuelle

Les gilets de sauvetages sont nettoyés grâce à un désinfectant virucide biodégradable conforme à la norme EN 14 476